

ÉDITO



Chères collègues, chers collègues,

Vous êtes le cœur de l'école inclusive française, sans vous, il ne pourrait pas battre. Et pourtant, le constat est amer pour la profession d'AESH. Malgré des CDI obtenus plus rapidement, le fait d'être considéré comme exerçant à temps partiel fait qu'en 2026 il est impossible de vivre décemment avec une seule rémunération d'AESH. Le manque de formation qui vous est proposé vous place dans une position compliquée pour répondre aux multiples difficultés des élèves que vous accompagnez. Est-ce une manière de vous traiter correctement ? Pour le SNE, la réponse est non. Vous méritez mieux. Beaucoup mieux.

Parce que nous sommes là pour vous aider, pour vous épauler face aux difficultés de l'exercice de votre profession, nous vous adressons cette nouvelle mouture du Journal d bord qui vous est consacrée. C'est aussi pour vous accompagner que nos délégués sont présents et à votre écoute dans toute la France.

Le SNE continue aussi à travailler pour que la voix du 1^{er} degré soit pleinement entendue et que les avancées que les personnels du 1^{er} degré sont en droit d'attendre se concrétisent enfin. Cette année, nous aurons besoin de votre aide pour continuer à pouvoir vous défendre. Les élections professionnelles se tiendront en décembre. Nous espérons qu'à cette occasion vous nous renouvellerez ou que vous nous accorderez votre vote et votre soutien. Ce sont vos votes qui nous conféreront le temps que nous pourrons vous consacrer dans les 4 années scolaires à venir.

Je vous souhaite, au nom du SNE, une très belle année scolaire.

Le Président, Philippe Ratinet



**Syndicat National des Écoles – 9, rue Voltaire –
67 550 Vendenheim**

Dépôt légal 3^e trimestre 2026

Directeur des publications : Mathieu Ferbach

Infographie : Jean-Marc Mikoda

SOMMAIRE

PAGE 2 : édito et sommaire

PAGE 3 : les missions et activités des AESH

PAGE 4 : l'emploi du temps / l'organisation du travail

PAGE 5 : le rôle au sein de la communauté éducative

PAGE 6 : l'environnement professionnel

PAGE 7 : le contrat de travail

PAGE 8 : la rémunération

PAGE 9 : les congés et absences

PAGE 10 : les formations

PAGE 11 : l'évolution de l'emploi

PAGE 12 : agression sur mon lieu de travail

PAGE 13 : réagir face à un harcèlement

PAGE 14 : le droit de retrait

PAGE 15 : nos revendications pour une inclusion de qualité

PAGE 16 : nos revendications pour les AESH



Facebook SNE



Instagram SNE



Site SNE AESH